



Atelier Sushi avec Erika Wiget
25 mars, 18h30-21h30 au Manège-en-Ville, GE



Nouveauté APEGE – Atelier cuisine & dégustation !

Le groupe Culture et Loisirs de l'APEGE se met aux fourneaux !

Chaque semestre, il vous donne rendez-vous pour un atelier de cuisine animé par des passionné·es, suivi d'une dégustation conviviale des plats préparés ensemble.

Première édition : spécial sushis !

Apprenez à rouler, garnir et savourer vos propres sushis avec Erika Wiget, notre cheffe d'un jour. Promis, c'est plus facile qu'il n'y paraît... et beaucoup plus fun qu'au resto !

Et pour couronner le tout : l'atelier aura lieu dans la grande cuisine ultra-moderne du Manège-en-Ville, à deux pas du Bourg-de-Four – le tout à prix tout doux.

Alors, prêt·e à enfiler le tablier ?

Atelier Sushi avec Erika Wiget

Date et Heure : 25 mars à 18h30 rendez-vous au Manège-en-Ville

Matériel : Prendre un tablier. Tout le matériel sera fourni.

Lieu : Manège-en-Ville,
4 Rue Julienne-Piachaud 1204 Genève
dans la Rotonde à droite en entrant

Transport : TPG: bus 92 arrêt Chausse-Coq,
bus 3, 5 et 20 arrêt Palais Eynard;
Parking : Saint Antoine

Durée : Environ 3 heures

Nombre de personnes : 10 personnes

L'inscription : Elle se fait en ligne sous : <https://apege.ch/culture>.
Les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre d'arrivée et confirmées. **A noter qu'il n'y a que peu de places.** Si le cours est complet, vous aurez la possibilité de vous faire mettre sur une liste d'attente en envoyant un mail à inscription@apege.ch.

Prix : Frs 30.- pour un membre de l'APEGE uniquement, comprenant cours, l'ensemble des ingrédients, boissons, utilisation des cuisines.

Le délai d'inscription est fixé au **1er mars 2026 à 12h00**. Paiement et validation de l'inscription : votre paiement via le site valide votre inscription.

Désistement : En cas de **désistement**, veuillez s'il vous plaît envoyer un email à inscription@apege.ch afin qu'une personne en liste d'attente puisse y participer. Nous ne serons plus en mesure de vous rembourser le montant de l'atelier après le 1^{er} mars.

En m'inscrivant, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de participation et être en accord avec celles-ci. (www.apege.ch)